

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la session régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, le 5 avril 2005 à 19h30.**

Sont présents à cette session :

Siège no 1 Monsieur Luc Poulin      Siège no 4 Monsieur André Champagne  
Siège no 2 Monsieur Gaétan Pelchat      Siège no 5 Monsieur Denis Champagne  
Siège no 3      Siège no 6 Monsieur Eric La pointe

Monsieur Daniel Mercier, conseiller au siège numéro 3, est absent

Le conseil siégeant avec quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Hélène Poirier.

Madame Edith Quirion, directrice générale - secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire.

**1. OUVERTURE DE LA SESSION**

Madame Hélène Poirier, mairesse, salue les membres du conseil, le visiteur et les téléspectateurs à l'écoute.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2005-04-77**

Il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant le point autres items ouverts :

1. OUVERTURE DE LA SESSION
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. DÉPÔT ET ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 1 MARS 2005  
  
B) DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE : CENTRE AQUATIQUE ET RÉCRÉATIF DE LA HAUTE-BEAUCE (MONSIEUR BERNARD CAOUETTE)

**LÉGISLATION**

4. DEMANDE D'AUTORISATION C.P.T.A.Q. : MONSIEUR VICTOR POULIN
5. DEMANDE D'AUTORISATION C.P.T.A.Q. : PROJET RUES MERCIER/POULIN
6. AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT POUR LA CONSTRUCTION D'UN RÉSEAU

7. D'ÉGOUT PLUVIAL DRAINANT LES RUES MERCIER ET POULIN
8. GESTION GRYN GILBERT INC. : IMPACT REGLEMENTATION DU CONTRÔLE DES PESTICIDES DES ZONES DE PROTECTION
9. ENVELOPPE DISCRÉTIONNAIRE (MADAME DIANE LEBLANC, DÉPUTÉE) : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER
10. RENOUVELLEMENT : GROUPE AST

#### URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

11. TOUR DE BEAUCE : DEMANDE D'AUTORISATION DE PASSAGE
12. DEROGATION MINEURE : MONSIEUR GHISLAIN CARRIER
13. ACHAT PUBLICITE : LE QUEBEC RURAL ET AGRICOLE
14. IDENTIFICATION : HOTEL DE VILLE

#### FINANCES-GESTION DES SERVICES

15. ÉTATS FINANCIERS 2004 – DISTRIBUTION DES COMPTES :
  - 14.1) FERME LAIT DUBÉ INC. : TARIFICATION DE BASE ET UNITÉ
  - 14.2) GARANTIES PROLONGÉES CAMIONS 2003 : SECTEUR
  - 14.3) POMPES
16. EXPOSITION AGRICOLE DE BEAUCE À SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY :
  - 15.1) DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE
  - 15.2) RÉOLUTION D'APPUI
17. COMITE DES LOIRIRS DE SAINT-HONORE-DE-SHENLEY : DEMANDE D'AIDE FINANCIERE – RENOVATIONS MAJEURES DE L'ARENA
18. ECOLE STE-THERESE : DEMANDE D'AIDE FINANCIERE – COUR D'ECOLE PHASE II
19. SOCIETE DE DEVELOPPEMENT : DEMANDE D'AIDE FINANCIERE
20. RENOUVELLEMENT : MARGE DE CRÉDIT

21. ENTENTE : ENTRETIEN CHEMIN D'ACCÈS AU PUIT

22. COMPTES DU MOIS

#### TRAVAUX PUBLICS

23. FINITION INTÉRIEURE DE LA FOURGONNETTE

24. FINITION INTÉRIEURE ET AMÉNAGEMENT DU BUREAU  
AU GARAGE 289

25. UTILISATION DU VÉHICULE PERSONNEL : MARC  
FAUCHER

26. DISPOSITION DES VIEUX MOTEURS DE POMPE

27. ACHAT PANNEAU : INTERDICTION DE STATIONNER  
DEVANT LES PORTES

28. TROU D'EAU RUE LABRECQUE FACE AU NUMÉRO  
CIVIQUE 457 (MONSIEUR MARCEL POULIN)

29. ÉPANDAGE : ABAT-POUSSIÈRE

30. BALAYAGE DES RUES / TROTTOIRS

31. RECHERCHE DE PRIX : NIVELEUSE

32. STATION DE POMPAGE BOULEVARD ENNIS :  
RÉPARATION

#### MATÉRIEL-ÉQUIPEMENT-FOURNITURE

33. MODIFICATION RESOLUTION : ACHAT D'IMPRIMANTE

#### PERSONNEL

34. VACANCES : MONSIEUR JEAN-CLAUDE CHAMPAGNE

#### INFORMATION

35. RAPPORT DU DELEGUE A LA REGIE INTERMUNICIPALE

36. RAPPORT DU CONSEIL DES MAIRES A LA MRC

37. CORRESPONDANCE

38. AUTRES ITEMS

- RECHERCHE DE PRIX : ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE – SITE WEB
- DEMANDE : EXTINCTION DE SERVITUDE 347 RUE PRINCIPALE
- RESERVOIR D'EAU : FERME LAIT DUBE INC.
- DEMANDE DE VENTE : TUYAUX DE BÉTON
- ACHAT : ASPHALTE FROID
- CAMIONNETTE : LUMIÈRE CLIGNOTANTE
- DATE : DÉPÔT ET PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS PAR LE VÉRIFICATEUR EXTERNE
- VISITE GARAGE MUNICIPAL : SITE
- PARC MUNICIPAL – RUE PRINCIPALE : AMÉNAGEMENT

39. PERIODE DE QUESTIONS

40. CLOTURE DE LA SESSION

**3. DÉPÔT ET ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 1 MARS 2005**

**2005-04-78**

**Considérant** que les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la session régulière du 1 mars 2005 ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité d'accepter le procès-verbal de la session régulière du 1 mars 2005 tel que rédigé par la Directrice Générale - Secrétaire-Trésorière.

**3.B) DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE : CENTRE AQUATIQUE ET RÉCRÉATIF DE LA HAUTE-BEAUCE (MONSIEUR BERNARD CAOUCETTE)**

Monsieur Bernard Couette, administrateur du Centre Aquatique et Récréatif de la Haute Beauce, présente une demande de contribution financière pour le maintien des activités du Centre aquatique, appuyée par un rapport d'utilisation des contribuables de la municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley et répond, par le fait même, aux questions des membres du conseil.

Après discussions, les membres du conseil reportent la décision à la prochaine session régulière.

**4. DEMANDE D'AUTORISATION C.P.T.A.Q. : MONSIEUR VICTOR POULIN**

Le présent sujet devait être traité au point 37 (autres items) selon l'ordre du jour initial remis aux membres du conseil, mais avec consensus, il fut discuté au point 4.

**2005-04-79**

**Considérant** que Monsieur Victor Poulin désire acquérir une superficie totale d'environ deux mille soixante mètres carrés de terrain dans la zone agricole à la Ferme Luchen enr. et à Monsieur Pierre Labrecque afin d'agrandir son actuel commerce de transport de bois d'usage;

**Considérant** que la municipalité dispose d'espaces appropriés disponibles en zone non agricole (article 61.1 de la Loi) à des fins commerciales;

**Considérant** qu'il doit joindre à cette demande une résolution d'appui de la municipalité confirmant qu'il ne contrevient à aucune réglementation municipale ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité d'appuyer Monsieur Victor Poulin dans sa demande d'autorisation à la CPTAQ afin d'acquérir et d'utiliser à des fins autre que l'agriculture la superficie susmentionnée.

**5. DEMANDE D'AUTORISATION C.P.T.A.Q. : PROJET RUES MERCIER/POULIN**

**2005-04-80**

**Considérant** que la municipalité souhaite construire un égout pluvial sur les rues Mercier, Poulin ;

**Considérant** qu'une part des travaux consiste à nettoyer, approfondir et canaliser partiellement, le fossé existant (servitude) situé en zone agricole ;

**Considérant** que la municipalité doit demander l'autorisation de la C.P.T.A.Q. pour effectuer lesdits travaux ;

**Considérant** que la municipalité dispose d'espaces appropriés disponibles (article 61.1 de la Loi) en zone non agricole pour construire l'égout pluvial ;

**Considérant** que suite aux recommandations de la firme d'ingénieurs, la municipalité a étudié les différentes options, et opté pour la plus susceptible de résoudre le plus efficacement le problème de drainage d'eau de surface du secteur Est de la municipalité ;

**Considérant** que lesdits travaux ne contreviennent à aucune réglementation municipale ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Luc Poulin , appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité d'adresser la présente résolution à la Commission de la Protection du Territoire Agricole du

Québec afin d'obtenir leur autorisation pour la construction d'un égout pluvial dans un fossé existant (servitude) situé dans un champ en zone agricole.

**6. AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT POUR LA CONSTRUCTION D'UN RÉSEAU D'ÉGOUT PLUVIAL DRAINANT LES RUES MERCIER ET POULIN**

Le conseiller Monsieur Luc Poulin a donné un avis de motion de la présentation lors d'une prochaine session du conseil d'un règlement décrétant un emprunt pour la construction d'un réseau d'égout pluvial drainant les rues Mercier et Poulin.

**7. GESTION GRYN GILBERT INC. : IMPACT – REGLEMENT CONTRÔLANT LES PESTICIDES DES ZONES DE PROTECTION**

**2005-04-81**

**Considérant** la demande de l'entreprise Gestion GRYN GILBERT, souhaitant connaître les intentions de la municipalité face au rapport de la firme Arrakis concernant la réglementation des usages dans les différentes zones de protection ;

**Considérant** que la firme Arrakis a fait parvenir à la municipalité, suite à sa demande, une offre de services professionnels pour la production d'un avis technique relativement à la protection de la qualité de l'eau souterraine dans l'aire d'alimentation du puits municipal au coût de mille cinq cents dollars (1 500 \$) taxes applicables non incluses et comprenant :

- La préparation d'une figure illustrant l'aire d'alimentation et l'identification des activités permises ou interdites ;
- La révision de l'information et la rédaction de l'avis par un hydrogéologue.

Si la portée du mandat ne change pas en cours d'exécution, nous croyons que le montant des honoraires représente un maximum. De plus, si le niveau d'effort s'avère moins important que prévu, les honoraires seront facturés selon le niveau d'effort réel sur la base des taux horaires suivants :

- Hydrogéologue 80 .00\$
- Technicien dessinateur 53.75\$

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur André Champagne, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité de retenir les services de la firme Arrakis, en vertu de l'offre de services décrite en préambule et faisant partie intégrante de la présente résolution, de préciser à ladite firme le changement de vocation de la propriété (culture versus pouponnière/pépinière) et d'exiger ledit avis pour le 15 ou le 18 avril 2005.

**8. ENVELOPPE DISCRETIONNAIRE (MADAME DIANE LEBLANC, DEPUTEES) : DEMANDE D'AIDE FINANCIERE POUR L'AMELIORATION DU RESEAU ROUTIER**

**2005-04-82**

**Considérant** qu'à chaque année, la municipalité doit apporter des améliorations à son réseau routier ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité d'adresser à notre députée, Madame Diane Leblanc, une demande d'aide financière dans le cadre de son enveloppe discrétionnaire pour un montant évalué à environ cent trente et un mille et se détaillant comme suit :

- Rapiéçage des détériorations (causées par les bris d'aqueduc ou autres : 28 000\$
- Prolongement de trois rues :
  - Assiette de rue et chargement du Boulevard Ennis : 20 000\$
  - Asphaltage des rues Mercier et Jolicoeur : 18 000\$
- Nettoyage des fossés : 15 000\$
- Rechargement des rangs : 50 000\$

#### **9. RENOUVELLEMENT : GROUPE AST**

**2005-04-83**

Il est proposé par Monsieur André Champagne, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité d'autoriser la Directrice Générale/Secrétaire-Trésorière à signer les documents du Groupe AST afin de renouveler l'engagement de la municipalité avec ledit Groupe ce qui régularisera, par le fait même, le dossier de notre municipalité.

#### **10. TOUR DE BEUCE : DEMANDE D'AUTORISATION DE PASSAGE**

**2005-04-84**

**Considérant** que le Tour de Beuce travaille à l'organisation de l'ensemble de ses parcours pour son édition 2005 ;

**Considérant** que lors de cet événement, les pompiers volontaires de la municipalité ont toujours assuré la sécurité du parcours ;

**Considérant** que la Directrice Générale et Secrétaire-Trésorière a demandé à Monsieur Simon Bilodeau, chef de la Brigade des pompiers volontaires, d'assurer la sécurité du parcours lors de cet événement et il a accepté ;

**En conséquence** il est proposé par Monsieur Gaétan Pelchat, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité d'autoriser le passage à l'organisme Tour de Beuce, le mardi 14 juin 2005 ;

#### **11. DEROGATION MINEURE : MONSIEUR GHISLAIN CARRIER**

**2005-04-85**

**Considérant** que Monsieur Ghislain Carrier, représentant de Madame Alice Rancourt, propriétaire du 460, rue Jobin, désire agrandir sa cuisinette d'été à l'arrière de ladite résidence ;

**Considérant** qu'en vertu des règlements d'urbanisme, la demande ne respecte pas la marge de recul avant du côté de la rue Jolicoeur ;

**Considérant** que ce dossier a été transmis au Comité consultatif d'urbanisme à des fins d'étude et de recommandations;

**Considérant** que le règlement 10-2001 stipule à l'article 10 que la secrétaire-trésorière, de concert avec le conseil, fixe la date de la séance du conseil où la demande de dérogation mineure sera discutée et, au moins 15 jours avant la tenue de cette séance, fait publier un avis conformément aux dispositions des articles 445 et suivants du Code municipal ; Le contenu de cet avis doit être conforme aux dispositions de l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité

**D'observer** les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme :  
Autoriser l'agrandissement de la cuisinette d'été ;

**D'interdire** pour la construction projeté le dépassement du bâtiment actuel ainsi que la construction d'une descente (escalier) sur cette façade ;

**D'autoriser** la Directrice Générale/Secrétaire-Trésorière à procéder aux démarches nécessaires afin que l'avis de cette assemblée publique apparaisse dans le journal quinze (15) jours avant la tenue de l'assemblée publique et de tenir cette dernière, mardi le 26 avril 2005 à 19h30 à la salle municipale située au 499, rue Principale.

## **12. ACHAT PUBLICITE : LE QUEBEC RURAL ET AGRICOLE**

Après délibérations, les membres du conseil ne souhaitent pas acheter de publicité dans ledit journal.

## **13. IDENTIFICATION : HÔTEL DE VILLE**

La Directrice Générale/Secrétaire-Trésorière distribue, pour consultation, les esquisses de différents modèles pour l'identification de l'Hôtel de Ville. N'ayant pas de prix et seulement un fournisseur, ce point est remis au prochain comité de travail.

## **14. ÉTANT FINANCIERS 2004 – DISTRIBUTION DES DÉPENSES :**

### **14.1) FERME LAIT DUBÉ INC. : TARIFICATION DE BASE ET UNITÉ**

**2005-04-86**

Il est proposé par Monsieur Gaétan Pelchat, appuyé par Monsieur André Champagne et résolu à l'unanimité d'imputer au général pour l'année 2004, la tarification de base de cinquante dollars (50) ainsi que quatre unités (en vertu du règlement 364-95) à 17.74\$/unité pour un montant total de soixante-dix dollars et quatre-vingt-seize sous (70.96) pour le service d'aqueduc de la Ferme Lait Dubé. Inc en raison de la contamination de leur puits par l'entreposage des fondants (sel) de la municipalité.

#### **14.2) GARANTIES PROLONGÉES CAMIONS 2003 : SECTEUR**

**2005-04-87** **Considérant** que la facture des garanties prolongées pour les camions 2003 fut distribuée de façon que le secteur paie la moitié de ladite facture ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur André Champagne et résolu sur division d'imputer le montant total de la facture des garanties prolongées des camions 2003 au général.

#### **14.3) POMPES**

**2005-04-88** **Considérant** que la dépense pour l'achat de deux pompes en 2004 fut distribuée de la façon suivante :

- Garage Christian Campeau : ½ au secteur et l'autre ½ au général
- Location de Beauce : 100 % au secteur

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité d'imputer 50% du coût d'achat de la pompe chez Location de Beauce au général.

### **15. EXPOSITION AGRICOLE DE BEAUCE À SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

#### **15.1) DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

La mairesse invite le représentant de l'exposition agricole Monsieur Bernard Boutin à commenter les activités de la dernière exposition agricole (2004) ;

**2005-04-89** **Considérant** que l'Exposition Agricole de Beauce, organisme à but non lucratif, présente annuellement une demande d'aide financière de l'ordre de 3 000 \$ pour l'aider à réaliser ses projets, comprenant la rénovation de l'étable des petits animaux, le drainage du manège, l'amélioration de terrain pour les roulottes, etc. ;

**En conséquence** il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur André Champagne et résolu à l'unanimité d'accorder une participation aide financière de deux mille cinq cents dollars (2 500 \$) pour aider l'organisme à réaliser ses projets dans le cadre de l'édition 2005 de l'exposition agricole.

#### **15.2) RÉOLUTION D'APPUI**

**2005-04-90** **Considérant** que l'Exposition Agricole de Beauce est un organisme à but non lucratif qui s'est donné comme mandat de promouvoir et valoriser l'agriculture de la région de la Beauce et 'éduquer, par le fait même, la population ;

**Considérant** que le travail dudit organisme est reconnu par tous, comme un ambassadeur pour le développement touristique de la municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité d'appuyer l'Exposition Agricole de Beauce dans son travail.

**16. COMITÉ DES LOISIRS DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY :  
DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – RÉNOVATIONS  
MAJEURES DE L'ARÉNA**

**2005-04-91** **Considérant** que le Comité des Loisirs de Saint-Honoré adresse à la municipalité une demande d'aide financière afin d'effectuer des rénovations majeures à l'Aréna ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité de demander au Comité des Loisirs de fournir un estimé des dépenses à être faites afin que le conseil municipal puisse prendre une décision éclairée.

**17. ÉCOLE STE-THÉRÈSE : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE –  
COUR D'ÉCOLE PHASE II**

**2005-04-92** **Considérant** que l'École Ste-Thérèse est en campagne de financement pour amasser des fonds dans le but d'améliorer et de finaliser la cour d'école ;

**Considérant** qu'elle demande l'appui financier de la municipalité ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité d'autoriser un employé municipal à travailler avec la rétrocaveuse pour l'installation des jeux.

**18. SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT : DEMANDE D'AIDE  
FINANCIÈRE**

**2005-04-93** Il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité de verser une aide financière d'un montant de 10 000 \$ prévu au budget à la Société de développement de Saint-Honoré-de-Shenley à même les fonds réservés au Développement global.

**19. RENOUVELLEMENT : MARGE DE CRÉDIT**

**2005-04-94** **Considérant** que l'échéance de la marge de crédit est à terme ;

**En conséquence** il est proposé par Monsieur André Champagne, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité d'autoriser le renouvellement de la marge de crédit d'un montant de quatre cent mille dollars (400 000) à la Caisse Populaire de Saint-Honoré-de-Shenley et l'autorisation de joindre à cette demande, les états financiers de la municipalité.

**20. ENTENTE : ENTRETIEN CHEMIN D'ACCÈS AU PUIT  
(DIXIÈME RANG)**

**2005-04-95** Il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur André Champagne et résolu à l'unanimité de modifier l'article C) de la résolution 99-02-040 par la phrase suivante :

*Les dépenses encourues en vertu de la présente entente seront partagées entre les utilisateurs/propriétaires ayant droit de passage.*

**21. COMPTES DU MOIS**

**2005-04-96** Les comptes du mois de mars sont présentés aux élus de manière à leur permettre de distinguer les comptes payables pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

Il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité que les comptes payés et à payer pour le mois de mars 2005 au montant de 145 778.54\$, soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent sur la liste déposée dans les archives de la municipalité et remise aux membres du conseil. Les comptes payés représentent 79 621.24\$, les comptes à payer représentent 43 974.20\$ tandis que les salaires nets plus les allocations de dépenses s'élèvent à 22 183.10\$.

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS**

**Code municipal**  
**Article 961**

Je, soussignée, Edith Quirion, directrice générale - secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles prévus au budget 2005 permettant de procéder au paiement des comptes mentionnés à la résolution 2005-04-96.

---

Edith Quirion, D. G. - Sec.-Trés.

**22. FINITION INTÉRIEURE DE LA FOURGONNETTE**

**2005-04-97** Il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité de mandater Messieurs Luc Poulin et Denis Champagne, responsables de la machinerie, à retenir les services d'un menuisier à meilleur prix afin de finir l'intérieure de la fourgonnette en bois, en conservant le tapis, et de mandater Monsieur Richard Boucher, de l'entreprise Rouvalin, pour la construction des tablettes en fer.

**23. FINITION INTÉRIEURE ET AMÉNAGEMENT DU BUREAU  
AU GARAGE 289**

**2005-04-98** Il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité de mandater Madame Hélène Poirier, maire, et Monsieur Gaétan Pelchat, conseiller au siège numéro 2, afin de négocier avec Monsieur Guy Quirion, l'achat d'une table de travail (bureau)

ainsi que deux modules de tiroirs pour un montant négociable de deux cent quinze dollars (215\$) qui servira à meubler le bureau du chef d'équipe.

**2005-04-99** **Considérant** l'achalandage des clients du comptoir familial à proximité des portes des garages du 289, route Shenley Ouest, où y circulent les camions de la municipalité;

**Considérant** la dangerosité de la situation ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité de retenir les services d'un contracteur pour l'installation d'une porte séparant le comptoir familial et le bureau du chef d'équipe. La porte panique actuelle, sur le côté du bâtiment, sera modifiée pour permettre la circulation du public.

**24. UTILISATION DU VÉHICULE PERSONNEL : MARC FAUCHER**

Ce point est remis au prochain comité de travail étant donné l'absence de Monsieur Faucher.

**25. DISPOSITION DES VIEUX MOTEURS DE POMPE**

**2005-04-100** Il est proposé par Monsieur Gaétan Pelchat, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité de disposer des deux vieux moteurs de pompe dans le bac du vieux fer.

**26. ACHAT PANNEAU : INTERDICTION DE STATIONNER DEVANT LES PORTES**

**2005-04-101** Il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de quatre panneaux sur lesquels il sera inscrit « Défense de stationner devant les portes » au coût de huit dollars et soixante-quinze sous (8.75)/chacun pour un total de trente-cinq dollars (35) plus les taxes applicables.

**27. TROU D'EAU RUE LABRECQUE FACE AU NUMÉRO CIVIQUE 457 (MONSIEUR MARCEL POULIN)**

Suite à l'analyse du problème, aucune intervention ne sera apportée étant donné le caractère sporadique de la situation.

**28. ÉPANDAGE : ABAT-POUSSIÈRE**

**2005-04-102** **Considérant** que l'épandage d'abat-poussière est nécessaire dans les rangs de gravier de la municipalité ;

**En conséquence** il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité d'accorder à Transport Adrien Roy et Filles, l'exécution d'épandage d'abat-poussière dans les

rangs de la municipalité au cours de la saison estivale 2005 au coût de 0.256 \$ du litre.

## **29. BALAYAGE DE RUES / TROTTOIRS**

**2005-04-103** **Considérant** qu'à chaque printemps la Municipalité embauche une compagnie pour le balayage des rues ;

**Considérant** que deux compagnies nous ont fourni des prix et se décrivent comme suit :

### **B. LAFLAMME ASPHALTE**

1<sup>er</sup> choix : Balai motorisé de marque Wayne = \$87.50/ de l'heure

2<sup>e</sup> choix : Camion aspirateur de marque Sunvac = \$98/ de l'heure

**Plus les frais de transport de \$200.00 ainsi que les taxes applicables**

### **LES ENTREPRISES SC CLASSIQUE SERVICE**

Vaccuum et Balayage : 90\$ l'heure

Bob cat avec balai : 65\$ l'heure

Lavage à pression :

Eau chaude et eau froide 65\$ l'heure

Lavage à l'eau avec sable : 80\$ l'heure

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité de retenir les services du vacuum truck et balayage des Entreprises SC Classique Service pour l'entretien des rues au coût de 90\$ l'heure plus les taxes applicables (aucun frais de transport n'est chargé par la compagnie).

## **30. RECHERCHE DE PRIX : NIVELEUSE**

**2005-04-104** **Il** est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité de procéder à une recherche de prix auprès des compagnies suivantes : Pavage Sartigan, Giroux Lessard, RJ Dutil et Dumas pour l'embauche éventuelle d'une niveleuse pour le nivellement des rangs de gravier. Chaque soumissionnaire recevra un bordereau de soumission sur lequel il devra inscrire la marque, le modèle et l'année de leur niveleuse.

## **31. STATION DE POMPAGE BOULEVARD ENNIS : RÉPARATION**

**2005-04-105** **Considérant** que les deux pompes de la station de pompage du Boulevard Ennis sont brûlées ainsi que le panneau de contrôle ;

**Considérant** qu'il est capital de procéder aux réparations ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur André Champagne et résolu à l'unanimité

**D'**autoriser l'achat de deux pompes monophasées (Flygt Mod. 3085-181-6034 / sn 13-905127 230 v / 10 A 24 hp / 1.8 Kw / 1700 rpm / sortie 3 pouce type CP) au coût de 4004.00\$ chacune plus les taxes applicables ;

**DE** mandater Monsieur Pierre Labrecque, de la compagnie Danplex, pour la réparation du panneau de contrôle et d'autoriser l'achat des pièces nécessaires.

Il est 22h40, Messieurs André Champagne, conseiller au siège numéro 4, et Eric Lapointe, conseiller au siège numéro 6, quittent la table des élus.

### **32. MODIFICATION RÉOLUTION : ACHAT D'IMPRIMANTE**

**2005-04-106** Il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité d'annuler l'achat d'une imprimante, entériné dans la résolution 2004-03-62, et de transférer l'imprimante Canon BJC 2 100 au chef d'équipe.

Dans le présent point, les membres du conseil demandent à la Directrice Générale/Secrétaire-Trésorière de prendre des informations pour l'acquisition éventuelle d'une nouvelle photocopieuse avec fax et imprimante intégrés.

### **33. VACANCES : MONSIEUR JEAN-CLAUDE CHAMPAGNE**

**2005-04-107** Il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité d'autoriser Monsieur Jean-Claude Champagne à prendre ses vacances les semaines débutant le 17 et 24 juillet ainsi qu'une semaine au mois d'août et la dernière semaine au mois de septembre 2005.

### **34. RAPPORT DU DELEGUE A LA REGIE INTERMUNICIPALE**

Madame Hélène Poirier, mairesse et déléguée à la Régie Intermunicipale, résume les principaux points discutés à la session régulière de la Régie Intermunicipale.

### **35. RAPPORT DU CONSEIL DES MAIRES A LA MRC**

Madame Hélène Poirier, mairesse, résume les principaux points discutés à la table des maires lors de la dernière réunion de la MRC.

### **36. CORRESPONDANCE**

La Directrice Générale - Secrétaire-Trésorière, Madame Edith Quirion, fait lecture et dépose le bordereau de correspondance du mois de mars 2005. Elle fait lecture de certaines lettres suite aux demandes des élus.

Les membres du conseil demandent à la Directrice Générale/Secrétaire-Trésorière de prendre un rendez-vous avec Monsieur Mulcair, Ministre de l'Environnement, lors de son passage à Saint-Georges, le 25 avril prochain. Madame Quirion, D.G., devra s'informer dans un premier temps au bureau de

la Députée, Madame Diane Leblanc, pour connaître les dispositions à prendre pour fixer ledit rendez-vous.

### 37. AUTRES ITEMS

- RECHERCHE DE PRIX : ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE – SITE WEB

**2005-04-108** **Considérant** que le Comité Consultatif de la Ruralité recevra une subvention de l'ordre de sept mille deux cents dollars (7 200) pour la création d'un site Internet ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Gaétan Pelchat, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité de mandater Madame Louise Côté, présidente du Comité Consultatif de la Ruralité, à procéder aux appels d'offres pour l'acquisition des équipements informatique et d'autoriser l'achat graduel desdits équipements.

- DEMANDE : EXTINCTION DE SERVITUDE 347 RUE PRINCIPALE

**2005-04-109** **Considérant** que la municipalité par le biais de la Société Québécoise d'Assainissement des Eaux bénéficie d'une servitude réelle et perpétuelle pour une conduite d'égout sur la propriété de Monsieur Henris-Louis Jacques, désignée comme étant une partie du lot numéro 19-B Rang 8 sud, cadastre du Canton de Shenley, le tout tel que constitué aux termes d'un acte de servitude reçu devant Me Paul Poirier, notaire, le 26 février 1987 ;

**Considérant** que Madame Jeannine Poulin et Monsieur Guy Bégin, futurs propriétaires, demandent à la municipalité l'extinction de ladite servitude ;

**Considérant** que la conduite d'égout ne sert plus (ou est désuète) et que la Municipalité n'en a plus besoin ;

**Considérant** que la municipalité est consentante à renoncer à cette servitude ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité d'autoriser la levée de la servitude créée aux termes d'un acte de servitude le 26 février 1987, aux frais de Madame Jeannine Poulin et Monsieur Guy Bégin.

**Que** le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière soient autorisés à représenter la municipalité dans cette affaire, à signer l'acte d'extinction de servitude et, s'il y a lieu, tous les autres documents jugés nécessaires ou utiles à cet effet.

- RESERVOIR D'EAU : FERME LAIT DUBE INC.

Ce point est remis au prochain comité de travail.

- **DEMANDE DE VENTE : TUYAUX DE BÉTON**

Le statut quo est maintenu, la vente des tuyaux de béton usagés aura lieu à l'automne.

- **ACHAT : ASPHALTE FROID**

**2005-04-110** Il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'une palette (63 sacs) d'asphalte froid pour un montant d'environ cinq cent cinquante dollars (550).

- **CAMIONNETTE : LUMIÈRE CLIGNOTANTE**

**2005-04-111** **Considérant** que des lumières clignotantes plus communément appelées « strobes » doivent être installées sur la nouvelle fourgonnette question de sécurité pour les usagers ;

**Considérant** que les membres du conseil désirent utiliser les lumières clignotantes de l'ancienne camionnette ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Gaétan Pelchat, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité de mandater Monsieur Denis Champagne, conseiller au siège numéro 5, afin qu'il vérifie l'état et le bon fonctionnement des lumières susmentionnées et de retenir les services de Monsieur Guy Bégin (Ateliers Guy Bégin) pour l'installation desdites lumières sur la fourgonnette.

- **DATE : DÉPÔT ET PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS PAR LE VÉRIFICATEUR EXTERNE**

Le dépôt et la présentation des états financiers par le vérificateur externe de la municipalité se feront le 11 avril 2005 à 19h30.

- **VISITE GARAGE MUNICIPAL : SITE**

Ce point est remis à l'ajournement du 11 avril 2005.

- **PARC MUNICIPAL – RUE PRINCIPALE : AMÉNAGEMENT**

Ce point est remis à l'ajournement du 11 avril 2005 afin que la Directrice Générale/Secrétaire-Trésorière demande des prix aux deux entrepreneurs de Saint-Honoré.

### **38. PERIODE DE QUESTIONS**

En l'absence de visiteurs, aucune question n'est posée aux membres du conseil.

### **39. CLÔTURE DE LA SESSION**

**2005-04-112** Il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité d'ajourner la présente session au 11 avril 2005 à 19h30. Il est 23h45.

---

HÉLÈNE POIRIER, MAIRESSE

---

EDITH QUIRION, D. G. - SEC.-TRÉS.